

VIVREPOISAT

Journal d'information de la ville de Poizat /// Mars-Avril 2018

n°124

EDITO



Ludovic Bustos
Maire



David Wager
Conseiller Municipal

Le Plan Communal de Sauvegarde

Comme vous l'avez constaté, cette année a débuté avec un grand nombre de catastrophes naturelles. Les inondations, éboulements et autres coulées de boues qui se sont déroulés sur le territoire métropolitain ont causé beaucoup de dégâts matériels avec malheureusement une victime. C'est pour tenter d'anticiper, répondre et réagir en cas de telles catastrophes, qui semblent s'amplifier avec le réchauffement climatique, que nous finalisons notre PCS (Plan Communal de Sauvegarde).

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil réalisé à l'échelle de la commune, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

Il se base sur le recensement des risques sur la commune et des moyens disponibles, publics ou privés de celle-ci.

Comme toute commune, Poizat n'est pas épargné par les risques. Ceux-ci sont classifiés sous plusieurs thématiques :

Risques naturels :

- Risque sismique
- Risque météorologique
- Risque inondation de plaine
- Risque inondation de pied de versant
- Risque ruissellement ravinement

- Risque glissement de terrain
- Risque retrait gonflement sols argileux
- Risque feux de forêt

Risques technologiques :

- Risque industriel
- Risque rupture de barrage
- Risque transport de matières dangereuses par route
- Risque de rupture canalisation gaz naturel

Autres événements :

- Pollution/Perturbation du réseau d'eau potable
- Pollution atmosphérique
- Canicule/Grand froid
- Crise sanitaire
- Solidarité intercommunale

Pour tous ces risques, le PCS sera en mesure de trouver les réponses adéquates pour traiter les premières urgences, sécuriser les lieux et les sites et informer les populations.

Toutes les informations et les gestes qu'il faut connaître seront disponibles dans un document DICRIM (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs). Il sera accessible sur le site web de la ville.

Il est important de prendre connaissance de ce document et de connaître les bons gestes à avoir et respecter en cas d'un éventuel déclenchement du PCS, chose que nous ne souhaitons évidemment pas.

Le VIVREPOISAT est bimestriel ; aussi n'oubliez pas de consulter le site et de regarder le panneau lumineux pour des informations plus réactives !



2, place Georges Brassens - 38320 POISAT - Tél : 04 76 25 49 75 - mairie@ville-poisat.fr www.ville-poisat.fr

Ouverture au public :

lundi : 8h/12h et 14h/18h - mardi : 13h/17h - mercredi : 8h/12h et 14h/17h - jeudi : 14h/18h - vendredi : 8h/12h et 13h/17h.

Pendant les vacances scolaires : tous les jours : 8h/12h et 14h/17h, sauf les mardi et jeudi matin.

INFORMATIONS

MUNICIPALES



Compte rendu du Conseil Municipal du 18 décembre 2017

Métropole

Le rapport 2017 de la CLECT, Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées et le montant de la révision de l'Attribution Compensatoire fixée pour 2018 à 9 002 € en fonctionnement et - 7 634 € en investissement.

Finances

- L'autorisation au Maire pour payer en 2018, avant le vote du budget, les factures d'investissement ;
- Les tarifs 2018 inchangés par rapport à 2017 ;
- Un virement de crédits de 750 € correspondant aux frais de souscription de l'emprunt de 500 000 € auprès du Crédit Agricole, pour financer les travaux de l'école maternelle.

Personnel

Le DUERP, Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels.

Véritable outil pour améliorer la sécurité et les conditions de travail, il répertorie l'ensemble des risques professionnels auxquels sont exposés les agents, afin d'organiser la prévention au sein d'un programme annuel de prévention. Rendu obligatoire par la loi, il doit être réalisé et mis à jour annuellement.

Information

- Signature d'une suspension du bail du logement communal sis 1, place Gérard Philipe, pendant la durée des travaux de l'école maternelle
- Signature d'une demande de subvention au Département pour les travaux d'aménagement du hall d'accueil et de l'extension de l'Espace

Culturel Léo Lagrange

- Présentation de la liste des Déclarations d'Intention d'Aliéner déposées en mairie depuis juillet 2017

Réunions Publiques

Salle du Conseil

- **Conseil Municipal :**
Lundis 19 mars et 23 avril à 20h
- **Comité Consultatif Education :**
Mardi 20 mars à 20h
(pas de comité pendant les vacances scolaires)
- **Comité Consultatif Culture et Festivités :**
Jeudi 15 mars
Avril : date pas encore fixée
- **Comité Consultatif Finances :**
Mercredi 28 mars à 20h (budget)

RAM Sud

Permanences du Relais des Assistantes Maternelles

Pour connaître les disponibilités d'accueil auprès des assistantes maternelles indépendantes de la commune, les parents peuvent s'adresser aux animatrices du RAM : espace petite enfance Eugénie Cotton 33 rue George Sand à Saint-Martin d'Hères - tél : 04 76 44 14 86 - mail : ram-sud@saintmartindheres.fr

Prochaines permanences sur rendez-vous au multi-accueil Bout'chou le lundi de 9h à 12h : les 05/03 ; 26/03 ; 14/05 ; 04/06 ; 02/07.



Vous pouvez retrouver davantage d'informations sur Poisat sur notre site : www.ville-poisat.fr

Inscriptions à l'école élémentaire

Elles concernent les enfants qui vont rentrer au CP ainsi que les nouveaux arrivants à Poisat.

Pour inscrire votre enfant à l'école élémentaire, il faut dans un premier temps vous rendre en mairie avec :

- livret de famille
- carnet de santé (vaccinations à jour)
- justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Cette inscription en mairie est obligatoire pour procéder ensuite à l'admission auprès de l'école élémentaire. Un certificat d'inscription vous sera délivré ; il doit être présenté à l'école pour l'admission définitive, aux dates de permanence de la directrice.

Dans un second temps, il faut prendre rendez-vous avec la directrice Mme Anne Lequin aux dates de ses permanences. Pour ce rendez-vous, il faudra vous munir de la fiche de la mairie et du carnet de santé.

Permanences les jeudis 17 et 24 mai, sur rendez-vous uniquement à l'école au 04 76 24 43 20 ou par mail à ce.0380859c@ac-grenoble.fr

Projet Cœur de Village Poisat

Expérimentation au printemps

Le projet de réaménagement du centre-village (labellisé «Cœur de Village/Cœur de Métropole») avance. Comme annoncé par le Maire lors de la cérémonie des vœux, 2018 sera le temps de l'expérimentation. L'objectif est de valider le programme issu des travaux du Comité de Pilotage et de la concertation publique du printemps 2017, avec une nouvelle répartition de l'espace public, le rétablissement de la continuité cyclable Eybens - Saint-Martin-d'Hères, la réorganisation du stationnement sur la place Brassens, la création de stationnements sur les voies proches du centre, des essais de nouveaux mobiliers, une végétalisation renforcée.

Les travaux d'aménagement définitifs auront lieu au printemps 2019.

Rendez-vous sur le site ville-poisat.fr et dans le prochain numéro de Vivre Poisat pour davantage de détails.

Rencontre avec les élus

Les élus sont à la disposition des Poisatiers.

Si vous désirez rencontrer l'un d'eux, prenez rendez-vous à la mairie, au 04 76 25 92 43, par mail : mairie@ville-poisat.fr, ou sur le site : www.ville-poisat.fr rubrique «nous contacter».

Repas des Aînés

Le traditionnel repas des anciens s'est déroulé dimanche 21 janvier. Après le mot d'accueil du maire, entouré des membres du CCAS, du CMEJ et des jeunes Poisatiers qui assuraient le service, les convives ont passé un bon moment en partageant le repas préparé par le traiteur Gaillard.



Ce moment convivial a permis aux nombreux-ses Poisatiers-ères de se rencontrer, d'échanger avant d'investir la piste de danse avec beaucoup d'entrain et de bonne humeur jusqu'en fin d'après-midi.

Les rythmes scolaires

Rappel et historique

La municipalité de Poisat a fait le choix d'appliquer la loi sur la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée scolaire 2013-2014.

La méthode et les moyens mis en place par la collectivité

Pour cela, un travail important de concertation a été mené avec l'ensemble de la communauté éducative, enseignants, associations, service Enfance Jeunesse, parents d'élèves, en partant de la loi et de ses objectifs en matière d'éducation et de chronobiologie de l'enfant.

La communauté éducative a participé à l'écriture du projet éducatif de territoire, le PEDT, indispensable à l'application de la loi et à l'organisation du temps scolaire et périscolaire. Dans ce PEDT, nous avons souhaité mettre en avant :

- le choix que les apprentissages fondamentaux se déroulent les matins car ce temps est plus propice aux apprentissages des enfants
- l'adaptation des locaux scolaires pour les différents temps des enfants (temps relais, temps de restauration...)
- la nécessaire coordination entre les différents temps (école, associations, Centre de loisirs)

Rythmes chronobiologiques de l'enfant

Les psychologues spécialistes Christine Cannard, Claire Leconte, venues en conférence dans l'agglomération grenobloise s'accordent à dire :

Pour les apprentissages scolaires, le respect des rythmes de chacun et le sommeil, les 5 demi-journées du matin sont plus bénéfiques aux enfants.

Quelques rappels

La France est le pays d'Europe avec le moins de jours d'école par rapport aux autres pays européens.

Les journées sont les plus chargées avec 6 heures par jour pendant 4 jours dans certaines villes.

La France est le pays avec le plus de vacances scolaires, donc avec les plus grandes ruptures dans l'apprentissage des enfants.

A ce jour à Poisat

Nous avons fait le choix de maintenir la semaine des 4,5 jours car elle est adaptée aux rythmes de vie et aux apprentissages des enfants. Notre priorité en tant qu'élu, c'est de respecter l'intérêt de l'enfant, condition fondamentale pour participer à son épanouissement et à son développement.

Chaque année une évaluation de notre dispositif est faite avec l'ensemble des partenaires de la communauté éducative. Nous savons également que des réflexions gouvernementales sont en cours d'élaboration sur les rythmes annuels, ce qui nous pousse à ne pas nous précipiter ni à bouleverser des rythmes qui fonctionnent aujourd'hui.

Un renouvellement du PEDT sera fait en 2019. A cet effet, nous travaillerons, comme nous l'avons toujours fait, en concertation avec tous les partenaires pour mener à bien ce beau projet de vie et de rythmes.

Attention école !

Nous avons fait le constat, depuis quelques temps, que le sens interdit de la rue Claude Debussy n'était plus vraiment respecté. Des situations gênantes et dangereuses se sont produites, ce qui aurait pu causer des accidents auprès d'écoliers à pied.



Interpellés par de nombreux parents, nous avons travaillé avec la gendarmerie pour mener, dans un premier temps, une campagne de sensibilisation et de rappel du code de la route. En cas d'infraction, la sanction est un retrait de 4 points sur le permis de conduire et 90 € d'amende.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre implication future.

Opération Brioches au profit de l'APF

Semaine Nationale du Handicap



Gourmandise et Solidarité !!!

Le samedi 17 mars, de 8h à 12h, sur la place Georges Brassens, retrouvez les bénévoles de la délégation de l'Isère de l'Association des Paralysés de France, pour une vente de brioches au prix unitaire de 5 €.

Les fonds recueillis permettront d'agir et d'intervenir en direction des personnes en situation de handicap de l'Isère : accessibilité, logement, loisirs, emploi et vacances...

**Contact : Délégation APF de l'Isère,
21 avenue Marcelin Berthelot
38100 Grenoble
tél. 04 76 43 13 28
site : dd38.blogs.apf.asso.fr**

Le coin du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes 2018-2020

C'est parti pour le nouveau CMEJ !



Peut-être les avez-vous déjà rencontrés en pleine action, tous motivés à donner un coup de main et prendre place dans un événement important de la vie de la commune. C'était le 12 janvier 2018, lors des vœux à la population. Ils ont eu l'occasion de se mettre d'accord, préparer une décoration, faire les courses en suivant un budget, mettre en place le buffet et accueillir les habitants. Cette organisation du « buffet des enfants » s'est faite avec beaucoup d'entrain, de motivation et a été saluée par les participants. C'était l'occasion aussi de présenter aux adultes cette nouvelle équipe et leurs envies de projets.

Ce sont les 12 enfants et 3 jeunes élus en décembre 2017 par leurs pairs comme conseillers au CMEJ. Le 20 janvier 2018, lors de leur première séance plénière dans la salle du conseil municipal, ils ont été officiellement investis dans leur fonction d'élu, recevant chacun une écharpe de la part du Maire. Cette séance, ouverte aux familles venues nombreuses, a été l'occasion de faire la connaissance des élus et de leurs projets, de discuter du fonctionnement et surtout d'un premier vote : le logo du CMEJ.

Depuis, ils se sont réunis en commission mercredi 7 février, animée par Christophe Boichot, et se revoient le 7 mars pour travailler, discuter et commencer à faire des choix. Leurs envies : « améliorer la ville de Poisat, favoriser le développement de la vie sociale, agir sur l'environnement, aider les personnes en difficultés... ». Les discussions sont en cours pour choisir les projets qui seront réalisés en priorité au cours de ce mandat, et leurs actualités seront publiées sur le site internet de la mairie et de l'école.

D'ores et déjà les conseillers vous invitent à participer, le mercredi 28 mars à 14 h place de la Mairie, au Grand Nettoyage de Poisat.

En effet, cette action, déjà prévue par le précédent conseil, avait dû être reportée pour cause de pluie.

Ce projet tient à cœur à de nombreux conseillers, qui vous donnent rendez-vous en début d'après-midi sur la place de la mairie pour se questionner sur « ce que nous faisons pour l'environnement » et pour collecter les petits déchets du quotidien. Ils vous attendent nombreux.

Pour tous renseignements sur le CMEJ, vous pouvez contacter Christophe Boichot, animateur citoyenneté au service Enfance Jeunesse et Vie Associative : periscolaire.cscs@ville-poisat.fr - tél 06 46 90 19 56



Jobs d'été

La commune propose aux jeunes Poisatiers de plus de 16 ans de postuler pour un emploi au sein du Service Technique, pour la propreté urbaine et pour les grands ménages des locaux municipaux, pendant 2 semaines maximum en juillet ou en août.

Nous recrutons 3 personnes par période :

- période 1 : du 9 au 20 juillet
- période 2 : du 23 juillet au 3 août
- période 3 : du 6 au 17 août

Si vous êtes intéressé-e, envoyez votre lettre de motivation en indiquant la (ou les) période(s) choisie(s), par mail à recrutement@ville-poisat.fr ou déposez-la à l'accueil de la Mairie **au plus tard le vendredi 20 avril**.

Si vous avez besoin d'aide pour votre démarche, vous pouvez vous rendre au Centre Socio-Culturel et Sportif, les mardi, jeudi et vendredi de 17h à 18h30 (hors vacances) lors des permanences de l'animatrice jeunesse, Laura Achard.

Une priorité est donnée à ceux qui n'ont jamais travaillé à Poisat.

La sélection des candidats se déroulera en mai et par tirage au sort si nécessaire.

Rappel

Modification du calendrier des vacances scolaires pour l'Académie de Grenoble

Par décision de Madame la Rectrice, les cours du vendredi 11 mai (Pont de l'Ascension) sont annulés.

Ils sont rattrapés les mercredi 4 avril et mercredi 2 mai après-midi.



Enfance-Jeunesse et Vie associative



BAFA : Un nouveau dispositif d'accompagnement à Poisat

Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs) est le premier diplôme permettant d'ouvrir les portes au métier d'animateur. Il est également pour les jeunes un premier engagement citoyen et représente une démarche volontaire d'engagement et de formation. En effet, avec le BAFA on peut travailler comme animateur dans un centre de vacances, un accueil de loisirs, un séjour, en accueil périscolaire... La formation se déroule en 3 stages : un stage de base, un stage pratique et un stage d'approfondissement sur une thématique choisie par le jeune.

La commune de Poisat propose aux jeunes Poisatiers deux dispositifs pour les encourager et les accompagner dans le financement de leur BAFA :

- **Le dispositif « aide animateur »** : en amont du BAFA, les jeunes à partir de 16 ans révolus effectuent un stage en immersion au service Enfance Jeunesse pour découvrir les fonctions d'animateur et conforter leur projet de formation. Chaque journée de stage ouvre droit à une prise en charge de 37,50 € par jour, pour un montant maximum de 600 € de prise en charge par la mairie, soit l'équivalent de 16 jours de découverte et d'immersion.

- **Le dispositif « BAFA intercommunal »** est destiné aux jeunes de 17 à 25 ans, dans le cadre d'un nouveau partenariat porté par plusieurs communes de l'agglomération (Poisat, Gières, Echirolles, Fontaine et Saint-Martin-d'Hères). L'idée est de permettre aux jeunes de se former à devenir animateur en bénéficiant d'un suivi et d'un accompagnement dans ses démarches de formation, dans son stage ainsi qu'une aide financière de 50% sur l'ensemble de la formation BAFA. L'avantage de cette formule est sa courte durée, 9 mois pour passer les trois stages et obtenir son diplôme, et le service Enfance Jeunesse garantit également l'accueil en stage pratique.

La prochaine promotion débutera son premier stage du 14 au 21 avril, le stage pratique s'effectuera pendant la période estivale (possibilité de le faire au CSCS) et la dernière session d'approfondissement est programmée aux vacances d'automne.

Pour plus de renseignement et pour vous inscrire sur l'un de ces dispositifs, vous pouvez rencontrer l'animatrice jeunesse Laura Achar au CSCS les mardis, jeudis et vendredis des périodes scolaires de 17h à 18h30 ou téléphoner au 06.08.62.40.45.

Soirées jeunes

Si vous souhaitez recevoir l'information des prochaines soirées débats ou faire part de vos propositions pour de prochaines thématiques, vous pouvez prendre contact avec Nathalie Veyre, coordinatrice enfance jeunesse et vie associative : coordination.cscs@ville-poisat.fr

Renseignements : Service Enfance Jeunesse et Vie Associative
tél 04 76 25 89 19

Rallye Grand Sud Découvrir le territoire sans ma voiture



Retenez votre samedi 21 avril !

Poisat sera l'une des communes-partenaires de cet événement. Ralliez Vizille depuis notre village et découvrez les lieux remarquables du sud-Grenoblois. Randonnée, trail et surtout auto-stop : combinez les modes de déplacement ! optimisez votre navigation pour cumuler les points aux étapes de passage qui seront proposées par les différentes communes et utilisez-les pour participer à une tombola à l'arrivée.

Ouvert à tous ; chaque enfant mineur devra être accompagné d'un adulte.

Les détails de l'organisation seront communiqués prochainement ; connectez-vous régulièrement sur le site ville-poisat.fr et consultez le panneau d'affichage électronique ! Pour les enfants, une information sera transmise également par le canal de l'école.

Le VIVREPOISAT

est bimestriel ;
aussi n'oubliez pas de consulter
le site et de regarder
le panneau lumineux
pour des informations
plus réactives !

Don du sang

Attention changement d'horaire imposé par l'ESF

La prochaine collecte organisée par l'ESF (Etablissement Français du Sang) a lieu mardi 20 mars de 16h30 à 19h45 (au lieu de 17h à 20h) à l'Espace Culturel Léo Lagrange.

A savoir :

La durée de vie des produits sanguins est courte : 42 jours pour les globules rouges et 5 jours seulement pour les plaquettes. Le plasma, qui se congèle, peut se conserver 1 an. Qui peut donner ? Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans, ne faisant pas l'objet d'une mesure de protection légale (tutelle...) et reconnue apte à l'issue de l'« entretien pré don » peut donner son sang.

Les donneurs de groupe O négatif (O-) sont particulièrement recherchés car leurs globules rouges peuvent être transfusés à tous les patients. Mais les donneurs de tout groupe sanguin sont les bienvenus.

A Poisat, les collectes sont souvent un vrai succès, les donneurs se sentent concernés et sont nombreux à se mobiliser pour faire ce geste de solidarité. Alors il faut continuer à donner !



Travaux communaux et métropolitains sur le territoire communal



Rendre les trottoirs aux piétons (rappel et suite)

Il est utile de rappeler l'article du VP n°123 précédent :

« Certaines haies, buissons, arbres qui bordent les rues, les trottoirs et les pistes cyclables peuvent se révéler dangereux s'ils empiètent sur le domaine public en réduisant les largeurs de passage et la visibilité.

Il nous paraît donc utile de rappeler aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies pour une meilleure visibilité et une plus grande sécurité de tous. Beaucoup le font déjà. Afin de rendre les trottoirs aux piétons, et il y en a plus de 5 km à Poisat, nous allons lancer en 2018 une grande campagne d'information et de sensibilisation sur ce sujet, particulièrement ciblée sur les secteurs qui posent problèmes. Nous comptons sur le civisme de tous pour nous accompagner dans cette démarche.»

Depuis le début de l'année, nous avons pu observer que certains propriétaires sont déjà intervenus pour la taille de leurs haies. Nous les en remercions.

Nous encourageons les retardataires à faire de même.

Les services de la commune sont en train de recenser les propriétés qui posent encore problème. Elles seront relancées et contactées avant le printemps afin que les trottoirs retrouvent une situation optimale.

Ce qui a été fait

ces 2 derniers mois

Les travaux Métro

Grenoble-Alpes Métropole a programmé en 2018 des travaux de mise en séparatif (eaux usées et eaux pluviales) du réseau d'assainissement rue Théodore Dubois et rue Jean-Philippe Rameau.

Pour définir les travaux à réaliser, des sondages ont été effectués dans ces 2 rues, afin de préciser la position des réseaux existants.

Le détail des travaux et leur programmation seront présentés dans un prochain Vivre Poisat.

Les travaux communaux

L'élagage des arbres sur les parties communales a été réalisé en février.

Déjections canines non ramassées

Règlementation

Nous vous rappelons que le Règlement Sanitaire Départemental prévoit de punir l'infraction par amende de 3ème classe pouvant aller jusqu'à 450 € !

La mairie reçoit des plaintes d'habitants mécontents de la saleté due aux déjections canines. Nous comprenons parfaitement ces mécontentements et faisons le même constat. Les déjections déposées par les chiens sur l'espace public et non ramassées par leurs maîtres sont insupportables.

Nous faisons encore, comme cela a déjà été fait dans plusieurs numéros du Vivre Poisat, un rappel citoyen pour que les règles élémentaires d'hygiène et de propreté de l'espace public soient respectées.

De plus, et même si la propreté urbaine est une compétence communale, le maire refuse que les agents municipaux ramassent les déjections canines sur la voie publique.

Par respect pour leur travail et pour les missions de service public qu'ils mènent tous les jours, ils ne seront pas missionnés sur cette tâche ingrate.

Nous comptons sur votre vigilance et sur votre respect des lieux et des personnes ! Nous vous conseillons aussi de relire l'arrêté municipal du 26 septembre 2000 sur les animaux, à retrouver sur notre site rubrique Vie pratique/règlementations.

Le chantier de l'école maternelle avance dans de bonnes conditions. Les bâtiments sont bientôt hors d'eau et hors d'air (c'est-à-dire toitures réalisées et menuiseries extérieures en place).



Les illuminations des fêtes de fin d'année ont toutes été déposées. Le parti pris de la commune est de ne rien laisser en place afin de prolonger la durée de vie des équipements.

Ce qui se fera dans

ces 2 prochains mois

Le chantier de l'école maternelle se poursuivra principalement à l'intérieur des bâtiments.

La salle du 8 mai va être améliorée ; peinture des murs, réfection de l'éclairage.

Les études vont être lancées pour l'aménagement du hall d'accueil et de l'extension de l'Espace Culturel Léo Lagrange.

Les travaux Métro-Régie d'assainissement devraient débiter rue Théodore Dubois et rue Jean-Philippe Rameau.

Jean-Louis MINARD
Adjoint aux Travaux



AUTOUR DE POISAT

www.ville-poisat.fr



► Grenoble-Alpes Métropole



Conseil Métropolitain :

Le prochain Conseil Métropolitain aura lieu le vendredi 6 avril à 10h. Il est ouvert au public et retransmis en direct sur le portail de la Métro : <http://www.lametro.fr/> où vous trouverez également les comptes rendus.

► Opération Sapinou

A Poisat, 113 sapins ont été déposés après usage dans l'enclos prévu à cet effet, esplanade du 8 mai, et aucun ne l'a été sur trottoirs ou voies publiques. A l'échelle de la Métropole, l'opération a été un succès. Nous espérons qu'elle sera renouvelée.



► Déchèteries

Harmonisation des horaires des déchèteries

Depuis le 2 janvier, un seul horaire pour toutes les déchèteries
9h - 12h et 14h - 17h30 selon 3 groupes de jours d'ouverture différents :

- 10 déchèteries du lundi au samedi
- 10 déchèteries (dont Eybens) du mardi au samedi
- 2 déchèteries les lundi, mercredi et samedi

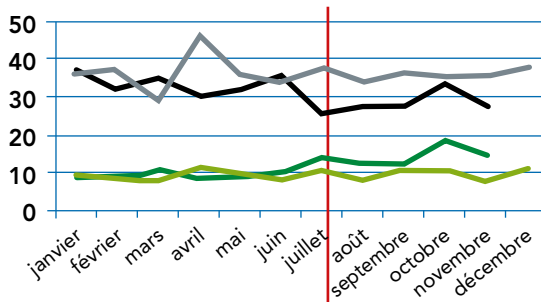
Détail de ces nouveaux horaires, des déchets acceptés et de la localisation des 22 déchèteries, sur le site de la Métro : <https://www.lametro.fr/> case Déchèteries dès la page d'accueil ou par tél. : 04 76 59 59 59

Résultats de la collecte à Poisat, depuis la réforme

Les services métropolitains ont constaté, depuis la réduction de fréquence de ramassage des poubelles du mois de juillet 2017 sur Poisat (collecte de 2 fois 1 poubelle au lieu de 2 fois 2 poubelles) :

- une diminution du contenu de la poubelle grise
- une augmentation de celui de la poubelle verte
- une amélioration du tri (diminution du taux de refus : à moins de 5%).

Merci à tous pour votre investissement citoyen.



Quantités exprimées en tonnes

- Ordures ménagères 2017
- Ordures ménagères 2016
- Poubelle « Je trie » 2017
- Poubelle « Je trie » 2016
- Réforme de la collecte

ACTUALITÉS LOCALES

www.ville-poisat.fr

► Les Dam'Oiseaux



Après 3 mois de collaboration de nos musiciens avec l'Atelier baroque du Conservatoire d'Eybens, dirigé par une Poisatière, Christine Antoine, les Dam'oiseaux ont pu présenter un spectacle de musiques et danses au temps du Duc de Lesdiguières, dans la chapelle Sainte Marie d'en Haut le 7 janvier dernier, devant un public nombreux. Pavanes et branles de la Renaissance ont cohabité avec une courante, déjà baroque, et furent entrecoupés de très beaux intermèdes musicaux de l'Atelier Baroque.

Le samedi 17 mars à 20h à l'Espace Culturel Léo Lagrange, ne ratez pas le bal proposé par l'association pour fêter l'arrivée du Printemps, en musiques et danceries !

Après la présentation de quelques danses apprises cette année et nécessitant un peu d'expertise, les Dam'oiseaux vous entraîneront par toute l'Europe, dans différentes figures de la Renaissance ...



C'est l'occasion pour vous, danseurs et danseuses, de venir tester vos souliers, et peut-être d'entrer dans nos rondes, l'occasion pour vous, musiciens et musiciennes, de faire connaissance avec nos instruments anciens, et peut-être de rejoindre nos « sonneurs de danceries » dès le printemps !



Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs



INVITATION

Plusieurs fois par an, nous nous réunissons tous ensemble pour vivre des moments conviviaux, autour d'un petit-déjeuner, d'une soupe, d'un apéritif...

Notre prochaine rencontre aura lieu lundi 19 mars à 18h30 salle du 8 mai à Poizat. Même si vous ne faites pas partie du réseau, nous vous invitons à venir partager ce moment amical avec nous et découvrir notre association.

Zoom sur un de nos échanges réguliers :

Tous les jeudis matin, un groupe d'adultes se retrouvent pour jouer...

Ils vont jouer à être un personnage, ils vont s'inventer des situations, des univers, des histoires. Ils vont improviser.

Ils vont explorer leur voix, leurs gestes, leurs déplacements. Ils vont entraîner leur mémoire, leur concentration.

Ils vont aborder le mime, le travail choral...

Ils vont utiliser l'humour avec eux même et exercer leur souplesse émotionnelle.

Ils vont se faire confiance...et, surtout, ils vont s'amuser !

Ces adultes participent à l'échange «Jeux théâtraux» du RERS.



Si vous souhaitez rejoindre notre réseau, n'hésitez pas à nous contacter.

Site : <http://erspoizat.free.fr>

Courriel : erspoizat@free.fr

Tél : 07 83 63 29 04



Le coin de la bibliothèque Georges Brassens

Poizat et les Dix Mots

Rappel du concours régional :

Participez seul ou en groupe avant le 30 mars



Illustrez un ou plusieurs des 10 mots à votre guise (dessin, peinture, vidéo, écriture, ...) et envoyez vos contributions à espacepandora@free.fr
Renseignements sur l'opération : <https://espacepandora.org/le-jeu-des-dix-mots-2018>

ACCENT - BAGOU - GRIOT - JACTANCE - OHÉ - PLACOTER - SUSURRER - TRUCULENT - VOIX - VOLUBILE.

Si possible mettre ces mots dans une topographie « dansante », les mots dispersés autour de l'article, ou une police « originale », en couleurs ...

Déjà une participation

Lors de la cérémonie des vœux à la population le vendredi 12 janvier, une Poisatière, Hélène Wager, a adressé ses vœux à l'assemblée et au maire en particulier en utilisant les 10 mots.

Vous pouvez retrouver son texte sur le site www.ville-poisat.fr/ dans « Actualités détaillées »

Semaine de la Francophonie

du samedi 17 au dimanche 25 mars

L'atelier d'écriture de la Bibliothèque lira des textes composés à cette occasion et échangera des idées avec des élèves de l'école Jean Mermoz.

Il organisera des jeux et des animations avec le secteur Enfance-Jeunesse.

Les nouveaux abonnements

Suite à l'enquête menée en mai 2017 auprès des adhérents, la bibliothèque ne sera plus abonnée à « L'Ami des Jardins », « Détours » et « L'Histoire », « Page » et « Je Bouquine ».

Mais très prochainement elle sera abonnée à « Saveurs », « Ca

m'intéresse », « 4 saisons », « Alpes Magazine » et « Picoti ».

Désormais, vous pouvez consulter sur place les derniers numéros des périodiques pour les adultes.

Lectures sur le pouce



samedi 10 mars à partir de 10 h

Venez lire un texte que vous avez aimé (un extrait de livre, un article de journal...) ou simplement écouter.

Il n'y a aucune obligation, juste le plaisir de la lecture partagée

Entrée libre

Le VIVREPOISAT

est bimestriel ;

aussi n'oubliez pas de consulter
le site et de regarder
le panneau lumineux
pour des informations
plus réactives !

**ATTENTION
ABEILLES**



Le rucher de Poisat

Une année au Rucher

Concrètement, si notre production n'a pas progressé, les apiculteurs débutants que nous sommes encore et pour longtemps ont bien progressé !

Nous avons réussi nos premières captures d'essaims dans le beau pommier près du rucher. Souvent hauts perchés dans les arbres, les récupérer est parfois un peu acrobatique et périlleux. Ensuite l'opération est minutieuse, il ne faut surtout pas perdre la reine. Une fois mis dans la ruche une surveillance est nécessaires car certains repartent et il faut recommencer, bref ce n'est pas simple !

Au printemps, nous avons embelli notre petit rucher de 2 bacs de fleurs mellifères ; les abeilles apprécieront ? Nous espérons que quelques petites graines volatiles voudront bien un peu améliorer la biodiversité du champ dans lequel il se trouve.

Courant janvier lorsque la température l'a permis, 12° minimum, nous avons pu procéder au traitement de la grappe d'hiver (il s'agit de la grappe que forment les abeilles dans la ruche pour se tenir chaud). C'est une opération technique et délicate contre le varroa (le varroa est un minuscule acarien responsable de nombreuses mortalités) pour laquelle 3 apiculteurs de notre groupe ont suivi une formation spécifique et gratuite pour les adhérents de l'Abeille Dauphinoise. Ce traitement est accepté en BIO.



Nous sommes aussi fiers d'avoir obtenu une médaille de bronze pour la qualité de notre miel que nous avons présenté au concours organisé par le syndicat apicole de l'Isère. Ce concours nous a donné l'opportunité de le faire analyser, nous attendons le résultat ; et comme nous sommes dynamiques,nous avons aussi participé au concours photo, en attente également.

Les élèves de l'école élémentaire ont reçu notre visite accompagnée de bénévoles de l'Abeille

Dauphinoise. Les enfants toujours curieux ont été enchantés, à refaire !

Sophie ayant déménagé avec ses ruches bien entendu, nous avons accueilli Meryl qui commence une formation pour pouvoir intégrer le groupe avec aisance.

Lors de la présentation de notre petit stand au Village en Fête, la ruche vitrée a eu un beau succès.

Et comme dans une certaine bande dessinée retraçant la vie gauloise d'un autre petit village, notre extraction du 15 juillet s'est terminée autour d'un repas champêtre agrémenté des spécialités de chacun. Personne n'a chanté, heureusement !, mais les récits des mésaventures de chacun ont suffi à faire tarder la soirée !!

Cécile Lhenry, pour le Rucher de Poisat



Nous avons besoin de renfort !

Lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra le 28 mars à 20h30, le Bureau de la MPT sera partiellement renouvelé.

Les enfants inscrits aux activités représentent environ 30% des inscriptions mais actuellement ils ne sont pas représentés au Bureau. Il est donc indispensable que des parents viennent renforcer l'équipe de bénévoles de l'Association pour l'année 2018/2019.

De plus, un rajeunissement du Bureau contribuera à apporter un nouveau regard sur l'organisation.

Nous comptons vraiment sur votre soutien, votre engagement et votre participation à l'Assemblée générale !

Le Bureau de la MPT

Sorties marche nordique - activité MPT



Cycle « printemps » (février/mars/avril)

les mardis 27 février, 6 mars, 13 mars, 20 mars, 27 mars et 3 avril de 18h à 20h (si mauvais temps, rattrapage possible les jeudis soir)

Encadrant : Charlie Rivoire

Rendez-vous sur le stade de Poizat

Tarif pour 6 séances : 75 € (+ inscription à la MPT pour les nouveaux adhérents)

Inscription MPT «extérieur» : 15 €

Inscriptions :

- pendant la permanence du mercredi de 17h à 18h30 (bureau MPT - CSCS 2 avenue Pierre Mendès France Poizat)
- sur le site www.blog.mpt-poisat.fr (imprimez la fiche inscription multi-activités, remplissez-la et déposez-la avec votre chèque dans la boîte aux lettres de la MPT dans le hall du CSCS)

Renseignements : 04 76 25 83 49 le mercredi de 17h à 18h30

mail : infompt@mpt-poisat.fr

► Voyage

Antoine CUESTA-CLOSSE, un tour du monde en auto-stop (1ère partie)

Antoine Cuesta-Closse, Poisatier de 23 ans, a commencé un tour du monde en auto-stop en septembre 2015 qui l'a conduit jusqu'en Nouvelle Zélande, en passant par l'Europe et l'Asie.

Il est rentré pour faire une pause de quelques semaines avant de repartir le 29 janvier en commençant par l'Espagne pour rejoindre l'Afrique.

Il a donc profité de son séjour à Poizat pour raconter son voyage et montrer son matériel et ses photos le 23 janvier à l'Espace Culturel Léo Lagrange. Après avoir fait partager ses rencontres, ses découvertes d'autres cultures et ses moments d'aventure, il a répondu aux nombreuses questions des spectateurs très intéressés par son expérience.

Nous ne manquerons pas de le suivre sur les réseaux sociaux et lui souhaitons bon voyage.



[A POISAT]

AGENDA

www.ville-poisat.fr

▼ Samedi 10 mars

Lectures sur le pouce

Détails page 8

▼ Samedi 17 mars

Opération brioches APF

Détails page 5

▼ Samedi 17 mars

Bal des Dam'Oiseaux

Détails page 7

▼ Du 17 au 25 mars

Semaine de la Francophonie

Détails page 8

▼ Lundi 19 mars

Rencontre avec le RERS

Détails page 8

▼ Mardi 20 mars

Don du sang

Détails page 5

▼ Vendredi 23 mars

Théâtre

Détails page 12

▼ Mercredi 28 mars

Grand nettoyage de Poizat

Détails page 4

▼ Mercredi 28 mars

AG de la MPT

Détails page 10

▼ Vendredi 6 avril

Spectacle pour enfants

Détails page 11

▼ Samedi 21 avril

Rallye Grand Sud

Détails page 6

▼ Samedi 28 avril

Soirée Cabaret

Détails page 12

[POISAT CULTURE]

SPECTACLE POUR ENFANTS

▼ Vendredi 6 avril à 18h30 Espace Culturel Léo Lagrange



« Prises de bec »

par La corde à vent / Collectif L'Arbre Canapas

Un concert pas ordinaire, une histoire de sons à mettre entre toutes les oreilles (surtout si on ne les a pas dans sa poche !), un univers onirique, résolument timbré, peuplé de sons étranges, de valse lunaires, de javas endiablées ou de chants mystérieux... une aventure musicale pour découvrir certaines musiques d'aujourd'hui.

Les cailloux chantent quand on les frotte, les sax se prennent le bec, la clarinette perd la tête pour quelques pots cassés ...

Le public découvre des instruments acoustiques de lutherie traditionnelle : clarinettes, saxophones, mandoline... et des objets détournés, tels que le saxosoir, le potophone, le lithophone ...

Avec : Gérald Chagnard : saxophones, mandoline, potophone, tube, pots cassés, voix
Sylvain Nallet : clarinettes, clarinety, potophone, lithophone, saxosoir, tube, bec, voix

Spectacle familial particulièrement adapté aux enfants de 3 à 8 ans - Durée : environ 40 mn



► Réservations jusqu'au vendredi 6 avril à midi

04 76 25 92 41 ou poizat-culture@ville-poisat.fr ou **prévente des billets** à la mairie les matins du lundi, mercredi et vendredi avec un règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Adultes : 8 €

Enfants : 4 €

[POISAT CULTURE]

▼ **Vendredi 23 mars à 20 h**
Espace Culturel Léo Lagrange

« **La maison d'à côté** »

par **La Compagnie Berlimbimbroque**
d'après **Sharr White**, avec une mise en scène de **Jean-Claude Rabatel**

Juliana est une femme brillante, un modèle de réussite sociale, une scientifique de haut niveau. Ce matin-là, devant une assemblée de médecins conquis d'avance, elle engage sa conférence...

Soudain, au milieu d'une phrase, un suspens, une déchirure, un trou. Pour retrouver son chemin, au-delà des apparences, Juliana va mener, avec Ian, son tendre mari, une enquête dans laquelle elle est à la fois le chasseur et la proie. Un thriller émotionnel, une comédie qui vire au drame.

Cette pièce évoque les inquiétants méandres d'une mémoire défaillante qui trouble l'entendement. Par son écriture, par sa structure, par sa manière de nous faire progresser dans cette enquête avec le regard si peu fiable du personnage principal, le texte, non dénué d'humour et de légèreté par instants, nous mène irrémédiablement aux confins tragiques de la démence.



▶ **A partir de 12 ans**

▶ **Réservations jusqu'au vendredi 23 mars à midi**
04 76 25 92 41 ou poisat-culture@ville-poisat.fr ou **prévente des billets** à la mairie les matins du lundi, mercredi et vendredi avec un règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Adultes : 10 €
Enfants : 4 €

▼ **Samedi 28 avril à 20 h**
Espace Culturel Léo Lagrange

Soirée cabaret
« **Chantons sous la couette** »

par **la Compagnie Les 7 familles**

Un spectacle haut en couleurs, un voyage sensuel et polisson au gré d'une grande variété de textes.

Pierre Perret, Juliette, Georges Brassens, Colette Renard, Alain Bashung se succèdent ainsi au travers de leurs chansons coquines, romanesques, grivoises, sentimentales, excitantes, tendres, passionnées mais toujours de belle facture.

Trois musiciens-chanteurs vous racontent avec une élégance retenue, saupoudrée d'une coquine pudeur, dans un décor chaleureux et romantique, des histoires à ne pas mettre entre toutes les oreilles.

Durée : 1 h 20



▶ **Réservations obligatoires jusqu'au jeudi 26 avril à midi**
04 76 25 92 41 ou poisat-culture@ville-poisat.fr ou **prévente des billets** à la mairie les matins du lundi, mercredi et vendredi avec un règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Adultes : 12 €